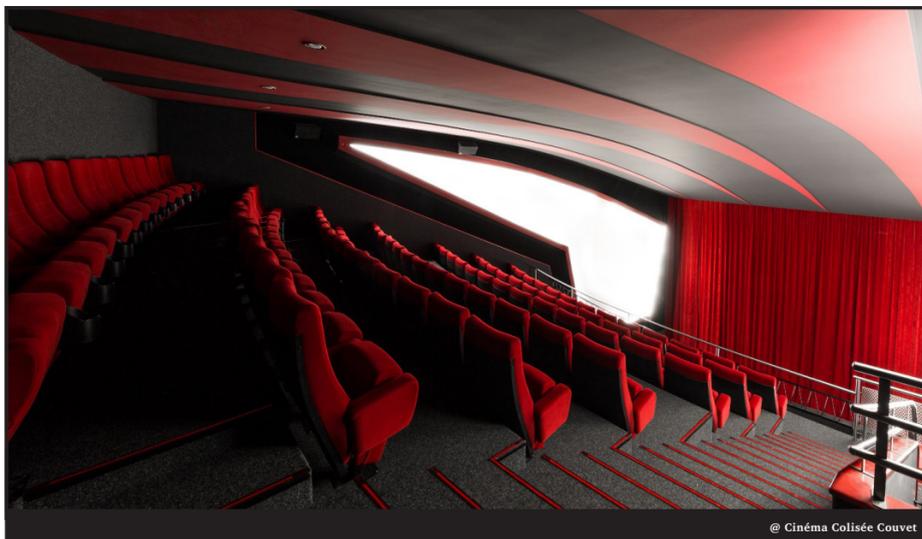


Cinéma Colisée de Couvet

Lueur d'espoir pour la salle obscure

Les dernières annonces du Conseil fédéral laissent entrevoir la possibilité d'une réouverture des lieux culturels, et notamment des cinémas. Prise de température auprès du cinéma Colisée de Couvet avec son responsable, Bertrand Stoller.



© Cinéma Colisée Couvet

Vendredi 12 mars, les autorités fédérales annonçaient la possibilité d'une réouverture des cinémas dès lundi prochain sous réserve de l'état de la situation sanitaire. Si cette réouverture se matérialise, « se faire une toile » se fera avec les concepts de protections sanitaires et avec une limitation à cinquante personnes par séance. Ainsi, Bertrand Stoller a accueilli ces annonces avec un sentiment « sucré-amer ». « Je suis content de cette volonté de rouvrir, mais je reste conscient que le contexte actuel est incertain », explique-t-il. Désormais, le responsable du cinéma Colisée attend avec une certaine impatience la confirmation de ces mesures fédérales.

Des concepts qui fonctionnent

Cette possible ouverture s'accompagnera évidemment de la mise en place d'un concept de protection. Des mesures qui ont déjà été à l'œuvre l'année dernière. « Ces concepts marchent bien et les gens les respectent sans réticences », avoue le gérant du Colisée.

À sa connaissance, aucune personne n'a été contaminée à la suite d'une séance et d'après ses contacts avec ses confrères dans le canton, cela est également le cas. C'est pourquoi il a été surpris de la nécessité de la fermeture des cinémas pour lutter contre la propagation du virus. Désinfection, masque, distance entre les clients, traçage, tout avait été entrepris pour la bonne marche des salles obscures. Toutefois, Bertrand Stoller admet un bémol : le « tracking » des clients pour lequel le cinéma usait de la même application que les restaurants du canton. « Nous avons une clientèle très diversifiée. À la fois des personnes très connectées pour qui cela ne présentait aucun problème de s'enregistrer et d'autres moins adeptes du numérique qui ne pouvaient avoir l'application », relève Bertrand Stoller.

Une des mesures de cette éventuelle réouverture sera une limitation du nombre de spectateurs à 50 personnes.

Voir suite en page 3

L'ÉNERGIE RENOUEVABLE, AVEC NOUS C'EST POSSIBLE

- > Pompe à chaleur
- > Photovoltaïque
- > Couverture, isolation

Fauguel Sàrl

ÉLECTRICITÉ

MAX ETIENNE

032 861 35 35 | info@avecnous.ch

Courrier Val-de-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | imprimeurs | Montandon Sàrl
 Impressum Rédaction :
 Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
 +41 32 861 10 28
 info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :
 Annonce : Fr. 0.65 le mm. Réclame : Fr. 1.20 le mm
 Délai pour le dépôt des annonces :
 Mardi à 12 h.
 Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 18 mars 2021 N° 11

PAGE 2

PAGE COMMUNALE

De nouvelles règles en matière de camping « sauvage » pour le bien-être de tous.

PAGE 7

VOIRIE

Le voyer-chef Jean-Marie Mettraux nous plonge au cœur de cette organisation de la commune.

PAGE 11

ANNIVERSAIRE

Le Tennis Club Couvet a la palme de la longévité chez les adeptes de la petite balle jaune.

PREMIER CAHIER

Infos communales 2
 Chronique régionale 3
 Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Emploi 5
 Les manifestations 5
 Bonnes tables 6
 Chronique régionale 7-8

TROISIÈME CAHIER

Où sortir 10
 Chronique régionale 10-11
 Les sports 11
 Affaires immobilières 12

3 CAHIERS | 12 PAGES

tous Azimuts!

Oh, James...

Les méchants de James Bond sont les plus captivants et ont toujours des caractéristiques identiques. Commune à tous, une volonté d'asservir le monde, par la voie militaire, médiatique, énergétique, technologique, ou simplement par l'argent. Mais, James est là !

De ces particularités, il y a régulièrement la richesse, souvent un sourire carnassier, tout le temps un rire sardonique à glacer le sang, toujours une psychologie mégalomane et quelquefois un beau visage, voire angélique, ne révélant rien des tourments et des desseins sombres. Mais, James n'est pas dupe !

Aujourd'hui, un homme cristallise tous les qualificatifs précédents : Elon Musk. Vous savez, ce visage sans âge, toujours sourire aux lèvres, patron de Tesla et roi de la tech. Il coche toutes les cases précitées et sa mégalomanie apparaît sans limite. Oh, James...

Vrai grand méchant déguisé en bienfaiteur ? Ses voitures, certes électriques, se résument en données clients et ses envolées vers Mars ne font que nier la réalité des défis mondiaux. Malheureusement, James n'est que fiction alors qu'Elon est bien réel. Oh, James...

Rabov

Naissance

Loeven Gosteli-Jeannin.

Décès

M. Frédéric Piazza,
 88 ans, Les Bayards.

En plus dans ce numéro

Les garages Hotz SA à Travers, les garages Apollotz SA à Bevaix et Yverdon proposent leur expo de printemps, du 25 au 28 mars.

Découvrez en détail les candidats du Parti ouvrier et populaire dans le dépliant encarté dans cette édition.

Les meubles Alaska à La Brévine vous font profiter de leur action de printemps sur la literie.

Découvrez la brochure d'Optic 2000 afin d'y découvrir ses nombreuses marques.



INFORMATIONS COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

ÉDITO

DE NOUVELLES RÈGLES EN MATIÈRE DE CAMPING « SAUVAGE » POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

En 2020, la fermeture des frontières a conduit de nombreux Suisses à visiter leur pays et à découvrir les merveilles de notre région en particulier. Durant de nombreux mois, les sites touristiques du Val-de-Travers ont littéralement été pris d'assaut, dépassant de loin tout ce qui pouvait être attendu en pareilles circonstances.

Pour limiter les quelques nuisances liées à une telle affluence, le Conseil communal a dû ajuster à plusieurs reprises ses concepts de stationnement et d'accueil de visiteurs en cours d'année.

En 2021, en prévision d'une nouvelle saison touristique potentiellement intense, la Commune a pris plusieurs décisions dans le but de canaliser les flux et de permettre aux habitants et aux visiteurs de cohabiter en bonne intelligence.

Ainsi, décision a été prise de restreindre le stationnement des véhicules habitables et habitations mobiles dans certains villages. Dans le détail :

- À Noiraigue, tous les véhicules habitables et habitations mobiles qui souhaitent passer la nuit doivent obligatoirement se garer sur le parking des Courtons entre 20 h et 8 h (contre paiement) ;

- À Môtiers, le parking de la Poëta-Raisse, au lieu-dit « Roche du Château », est désormais interdit aux camping-cars. Ces derniers seront orientés vers le parking public du Château de Môtiers, en contrebas de l'édifice médiéval, pour stationner en journée ou pour passer la nuit gratuitement ;

- Aux Bayards, tout camping sur le site autour de la place de pique-nique et du chalet de La Laveta est dorénavant interdit ;

- À Couvet, les camping-cars sont invités à rejoindre l'emplacement dédié situé dans l'enceinte d'espaceVAL, qui propose dix places à 15 francs la nuit (électricité incluse) ;

- À Fleurier, le camping du Val-de-Travers reste le lieu de séjour idéal pour une ou plusieurs nuits et pour découvrir toutes les facettes de notre vallée.

En reprenant la main sur la gestion du camping « sauvage » à Val-de-Travers, le Conseil communal s'adapte à une évolution qui touche de nombreuses régions et qui, sans un minimum d'encadrement, pourrait conduire à un engorgement ponctuel pouvant affecter les habitants et les visiteurs.

VOS COLLABORATEURS COMMUNAUX

GUICHET SOCIAL RÉGIONAL (1/2)

Le Guichet social régional Val-de-Travers (GSR) se situe à Couvet sur la place des Collèges. Il officie non seulement pour la population de Val-de-Travers mais aussi pour les habitants des Verrières et de La Côte-aux-Fées.

Il se compose de 3 services distincts : l'Agence AVS-AI qui fait le lien entre les assurés et la

Caisse cantonale neuchâteloise de compensation, le Guichet ACCORD qui est la porte d'entrée à toute demande de prestations sociales cantonales sous conditions de ressources et le Service d'action sociale qui est le dernier filet du système de sécurité sociale.

Actuellement, 4 collaboratrices socio-administratives travaillent de façon polyvalente pour l'Agence AVS-AI et le Guichet ACCORD et 15 personnes travaillent pour le Service d'action sociale ; il s'agit de 5 collaborateurs/trices administratifs/ves, 2 collaboratrices en comptabilité, 7 assistantes sociales et un coach en insertion.



De gauche à droite : Cyril Oppliger ; Naokie Rey ; Danaé Loria ; Valérie Brouillard ; Elenya Boscaglia ; Marika Decrauzat ; Mariza Pinto Valente.

©Tam Berger



PREMIERS APPARTEMENTS AVEC ENCADREMENT

Construits par la coopérative Arcenciel au sud de la gare de Couvet, Les fleurs du Van proposeront dès l'été prochain 26 appartements avec encadrement. Ils seront les premiers à bénéficier dans notre région du label délivré par le Canton de Neuchâtel dans le cadre de la politique de maintien des aînés à domicile.

Partenaire de ce projet par l'octroi d'un droit de superficie à un prix préférentiel, la Commune de Val-de-Travers se réjouit de cette réalisation. Adaptés architecturalement aux personnes à mobilité réduite ou

souffrant d'un handicap, les appartements avec encadrement ne comprennent pas de dispositif de soins, mais des prestations visant à faciliter la vie des résidents. À Couvet, une salle communautaire et une terrasse ont été prévues pour faciliter les contacts entre ces derniers. Les loyers pratiqués par la coopérative sont par ailleurs compatibles avec les normes des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI.

D'ici à 2030, selon les objectifs cantonaux, ce sont quelque 130 appartements similaires qui devraient pouvoir être proposés à Val-de-Travers.

INFOS PRATIQUES

COURS POUR PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Dès le 1^{er} janvier 2021, tous les nouveaux propriétaires de chiens doivent suivre des cours d'éducation canine. Seuls les éducateurs et éducatrices autorisés par le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) peuvent dispenser les cours selon un programme défini. La formation dure au total 8 heures et

se compose d'une partie théorique de 2 heures ainsi que d'une partie pratique avec le chien, répartie en huit périodes de 45 minutes.

La liste des éducateurs canins est disponible ici :



EN BREF

UN BONNET 100% VAL-DE-TRAVERS

Une naissance représente toujours un événement marquant dans la vie d'une famille, d'un couple, d'une mère, d'un père. Pour célébrer l'arrivée de ces nouveau-nés, la Commune a l'habitude d'offrir un cadeau lors du dépôt de l'acte de naissance auprès du Contrôle des habitants.

Dès aujourd'hui, les heureux parents recevront un bonnet en coton, entièrement fabriqué et imprimé à Val-de-Travers. Une jolie façon de souhaiter la bienvenue à bébé en lui permettant de garder la tête au chaud.

OFFRES D'EMPLOI

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMO News et www.vdt.ch/page/offres-emploi.

INFOS PRATIQUES

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL

La prochaine séance du Conseil général de Val-de-Travers se tiendra le

Lundi 22 mars 2021, à 20 h, espaceVAL à Couvet

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lettres et pétitions
3. Procès-verbaux de la séance de constitution du 27 novembre 2020 et de la séance ordinaire du 14 décembre 2020
4. Nomination de l'organe de révision pour les exercices 2020 et 2021
5. Communications du Conseil communal

6. Motion du groupe POP relative à la création d'un parlement des jeunes
7. Motion du groupe POP sur la responsabilité de la Commune et ses possibilités d'agir au sujet des bâtiments patrimoniaux privés
8. Motion du groupe PS concernant le plastique à usage unique
9. Interpellations et questions

En raison des mesures sanitaires toujours en vigueur, le public ne pourra pas assister aux débats du Conseil général. Pour que les citoyens soient néanmoins informés de manière neutre et objective, le Conseil communal propose le huis clos partiel, qui autorise la présence des représentants des médias.



Lueur d'espoir pour la salle obscure

Suite de la page 1

Celle-ci aura-t-elle un impact sur le fonctionnement du cinéma ? « Pour tout vous dire, nous avons une moyenne annuelle de 22 personnes par séance » sourit le responsable du cinéma, en ajoutant, presque sur le ton de la boutade, souhaiter 50 spectateurs par séance. Cette jauge de personnes n'impactera donc en rien le travail de l'équipe du Colisée.

Une première séance pour le Ciné-Club

Si l'espoir devait se confirmer, la réouverture coïnciderait avec la séance du Ciné-Club le 24 mars. « Cela serait vraiment super que cette réouverture se fasse avec le Ciné-Club », confie Bertrand Stoller. Pour la suite, le responsable est plus circonspect. Il explique que le secteur de la distribution est quelque peu en difficulté en raison, évidente, de cette crise et que peu de films actuels sont disponibles. Toutefois, le gérant du Colisée ressent une certaine attente de la part de la clientèle. « À discuter avec nos habitués ou mon entourage, oui, l'envie de retourner en salle est là », relate-t-il. Cependant,

Bertrand Stoller avoue une incertitude : le fort développement de la vidéo à la demande (VoD) qui offre de tout voir en tout temps, l'inverse du grand écran.

Cependant, le responsable du Colisée se veut confiant. Il prévoit une véritable réouverture pour le vendredi 26 mars avec un programme lié à ce que pourront lui proposer les distributeurs. « Ensuite, nous nous attendons à une fin de mars tranquille, avec pour objectif de travailler à une programmation plus précise pour le mois d'avril », détaille Bertrand Stoller. Ainsi, la véritable reprise pour le Colisée se matérialisera le mois prochain.

Mais dans le cas d'une première séance le 24 mars, quel film sera au programme ? « Pour la séance du Ciné-Club, cela est déjà commandé », précise le gérant. À l'affiche : « Girl » de Lukas Dhont (2018). Espérons que cette séance puisse se tenir. Les amoureux du grand écran commencent à se lasser des petits.

Gabriel Risold

Faites tourner vos aiguilles et vos méninges !

Pandémie de Covid-19 ou pas, Val-de-Travers reste la capitale mondiale du changement d'heure et entend bien le rappeler. À l'occasion du passage à l'heure d'été, la Commune propose un quiz auquel répondre chez soi en toute sécurité, en dégustant le désormais traditionnel Pain des horlogers.

Contrainte de remiser les événements prévus l'an dernier pour célébrer le changement d'heure, la commune de Val-de-Travers marque le coup du prochain passage à l'heure d'été. Elle invite la population à se plonger dans l'histoire horlogère de la région et dans les subtilités mathématiques d'une heure qui parfois avance, parfois recule, au travers d'un questionnaire qui sera publié dans l'édition du 25 mars du Courrier du Val-de-Travers hebdo.

Élaboré avec le concours du Musée régional du Val-de-Travers, ce quiz compte douze questions. À la clé : trois enveloppes contenant

chacune 240 francs sous forme de Val', à faire valoir dans de très nombreux points de vente du Val-de-Travers (commerces, restaurants, salons de coiffure...).

Le changement d'heure offrira une nouvelle fois la possibilité de déguster le Pain des horlogers, confectionné par les boulangeries Bidal, Knoepfel et Vuissoz. Avec le soutien des marques et manufactures horlogères de la région, seize fèves y ont été glissées, permettant chacune de gagner 100 francs de notre « monnaie locale ».

Comm.

Un journal et des soutiens

Courrier
Val-de-
Travers
HEBDO

Le Courrier du Val-de-Travers hebdo a fait la longue liste des personnes qui l'ont soutenu par un don et l'équipe du journal tient à les remercier.

Ils sont 535. Cinq cent trente-cinq donateurs ont versé un don au Courrier du Val-de-Travers hebdo au décompte du 10 mars dernier. L'ensemble de l'équipe du journal tient à remercier chacun de ces généreux donateurs qui permettent au Courrier d'exister. À ces soutiens s'ajoutent près de mille abonnés et abonnées en Suisse et tous les annonceurs du Val-de-Travers et des environs qui font confiance au journal pour leurs publicités et publiereportages. Des acteurs locaux sans qui le Courrier ne serait rien car n'oublions pas que c'est un journal gratuit, uniquement financé par les dons et les entrées des annonces. Un tour de force à notre époque ; c'est pourquoi le Courrier tient d'autant plus à souligner l'importance de ces contributions.

Ainsi, si vous, lecteurs, désirez soutenir notre journal, un don est toujours possible et en tout temps (N° Iban CH57 0076 6000 1030 0199 7). Ce sont ces soutiens, même minimes, qui font vivre le Courrier et lui permettent de perpétuer sa fonction d'information locale et régionale.

Le Courrier du Val-de-Travers hebdo remercie encore une fois ceux qui financièrement le soutiennent et lui donnent les moyens de poursuivre sa « mission ».

Duilio Rota

Deuxième assouplissement en consultation : l'usam le juge insuffisant et sans perspective

L'Union suisse des arts et métiers (Usam) juge insuffisant le deuxième assouplissement mis en consultation par le Conseil fédéral et exige l'ouverture complète des restaurants et des salles de fitness ainsi que l'abrogation de l'obligation de travailler à domicile. Cette ouverture est possible dans la logique de la protection ciblée. La stratégie du Conseil fédéral manque cependant d'un objectif clair et ne présente aucune perspective pour l'économie et la société.

Les preuves empiriques, qui servent de base à cet assouplissement et qui, en 2020, servaient encore de lignes directrices aux décisions du Conseil fédéral, suggèrent qu'une normalisation supplémentaire de la vie sociale se justifie. Dans ce contexte, persister sur les mesures actuelles est disproportionné et même dangereux au vu des coûts sociaux et économiques croissants qu'engendrent ces mesures. Les coûts économiques des mesures sont totalement négligés.

Une ouverture est possible dans la logique de la protection ciblée et offre à l'économie et à la société la perspective dont elles ont un urgent besoin. La logique de la protection ciblée contient tous les éléments nécessaires avec les plans

de protection, la vaccination, le traçage des contacts et les tests. Elle s'inscrit dans un rapport clair entre la fin et les moyens. Toutes les mesures servent à la normalisation progressive de la vie sociale. Cette perspective est totalement absente de la stratégie du Conseil fédéral. Cette stratégie contient par ailleurs des règles inapplicables, telles que la règle voulant que les collaborateurs des entreprises testant 80% de leur personnel soient exemptés de l'obligation de quarantaine. Plus de 80% des entreprises occupent moins de 10 personnes, 40% environ en comptent deux. Comment cette règle doit-elle en l'occurrence s'appliquer ?

La plus grande organisation faitière de l'économie suisse demande

instamment que les restaurants soient ouverts au public également à l'intérieur, que toutes les salles de fitness rouvrent et que l'obligation de travailler à domicile soit abrogée. Cette ouverture est possible et impérative pour donner une perspective à la société et à l'économie et pour réduire les coûts résultant des mesures disproportionnées.

L'Usam exige en outre l'harmonisation à 50 personnes des seuils fixés pour les rassemblements. Il est contradictoire que 50 personnes puissent se réunir pour des manifestations, mais que ce nombre soit limité à 15 seulement dans le cas de rencontres d'associations. L'obligation de présenter un résultat de test négatif pour les voyages aériens doit également être supprimée pour les entrées en provenance d'Europe, ou il doit au moins être possible de présenter ce résultat moyennant un test antigénique.

Comm.

On skie à nouveau à La Côte-aux-Fées



Plus d'une vingtaine de personnes ont pu rechausser les lattes, hier mercredi à La Côte-aux-Fées. Les adeptes de la glisse espèrent une ouverture des pistes égale-

ment ce week-end, si les conditions le permettent.

www.sites.google.com/site/skiliftcaf/

Naissance

C'est un garçon!



Lénaïc a l'immense joie de présenter son petit frère

Loeven

qui a joué les prolongations jusqu'au 11 mars 2021.

Nous sommes comblés de bonheur et d'amour.

Laure Gosteli & Alain Jeannin

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 18 au 25 mars

COUVET: samedi, à 17 h, Carême 5, culte, V. Tschanz Andereg.

FLEURIER: dimanche, à 19 h 45, Carême 5, culte avec les jeunes, P. Schlüter.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 18 au 26 mars

FLEURIER: ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe, à 17 h, chapelet en italien, à 19 h, chemin de croix et à 20 h, réunion des lecteurs. Dimanche, à 10 h, 5^e dimanche de Carême, messe dominicale et à 11 h 20, messe avec les enfants du catéchisme de 6^e année. Lundi, à 19 h 30, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 25, à 19 h, messe. Vendredi 26, à 9 h, messe, à 17 h, chapelet en italien et à 19 h, chemin de croix.

TRAVERS: samedi, à 17 h 30, messe dominicale – fête patronale de Saint-Joseph. Mardi, à 19 h 30, veillée de prière œcuménique à l'église catholique.

COUVET: mardi, à 9 h, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 30, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 18 au 25 mars

LA CÔTE-AUX-FÉES: dimanche, à 10 h, culte à l'église évangélique libre.

L'école du dimanche et la garderie ont lieu à l'église libre (Bellevue 6, La Côte-aux-Fées).

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment: www.eelcaf.ch/agenda

Renseignements:

D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

LE PHARE, FLEURIER

ANCIENNE BONNETERIE (av. Daniel-Jeanrichard 2b): les cultes ont repris MAIS sur inscription via doodle ou appel au tél. 079 733 25 46.

Groupe de maison et renseignements: www.lephare.ch, tél. 079 733 25 46.

ARMÉE DU SALUT

Activités du 11 au 18 mars

Non communiqué.

FLEURIER (Régional 3).

Pour toutes aides matérielles et spirituelle: Jean-Daniel Egger, tél. 032 861 45 62, fleurier.armeedusalut.ch

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé? composez le bon numéro:



urgences: **144**



services de garde: médecin pharmacien dentiste **0848 134 134**



hotline pédiatrique: **032 713 38 48**

ine.ch

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

Policlinique de l'RHNe Val-de-Travers, Couvet (7j/7 et 24h/24)

Rendez-vous suivi et pansements **032 919 47 08**

Permanence médico-chirurgicale **0848 134 134**

Ambulance **144**

Intoxication **145**

Police-secours **117**

Service de défense incendie et de secours (SDIS Valtra) **118**

Police neuchâteloise

Fleurier **032 889 62 27**

Service de l'eau de Val-de-Travers **032 886 43 78**
NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au **032 886 43 45**

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

Sart **DUBOIS YAN**
POMPES FUNÈBRES • VAL-DE-TRAVERS

VAL-DE-TRAVERS

Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64
Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch

Délai de réception des avis tardifs, mortuaires et de naissance:

JEUDI MATIN 8 HEURES

Avis mortuaires

Les Bayards

Chantez la gloire de son nom.
Célébrez sa gloire par vos louanges.

Psaume 66

Son épouse:

Jeanine Piazza-Dubois,

Son fils:

Dominique et Christine Piazza-Montandon et leurs enfants:

François Piazza et Sophie,

Florian Piazza et Maude,

Fabien et Sabine Montandon et leurs enfants Zoé, Thomas, Mathys et Lilou,

Ses neveux et nièces, ainsi que leurs enfants et petits-enfants:

Carlo et Elda Croci-Torti,

Ariane et Eric Regli,

Yves et Dominique Cressier,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Frédéric PIAZZA

enlevé à leur tendre affection, le 13 mars 2021, à l'âge de 88 ans.

La cérémonie a eu lieu aux Bayards, aujourd'hui jeudi 18 mars.

Adresses de la famille:

Jeanine Piazza

Crêt-Péreal 5

2127 Les Bayards

Dominique Piazza

Crêt-à-Blanc 4

2105 Travers

La famille remercie tout le personnel soignant, particulièrement le service de chirurgie C2 de Pourtalès, pour son dévouement et son soutien.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



La vue depuis le terrain: notre réponse à la crise du Tigré au Soudan

1^{er} mars 2021 - Lucy Bamforth

Notre équipe au Soudan nous partage les dernières nouvelles depuis l'État de Gadaref.

En novembre 2020, le conflit dans la région du Tigré en Éthiopie s'intensifiant, des dizaines de milliers de familles ont été forcées de quitter leur foyer. Beaucoup ont cherché refuge au Soudan voisin, où nous avons récemment rouvert un programme national visant à soulager les familles qui ressentaient les effets persistants du conflit.

Notre équipe a immédiatement commencé à prendre contact avec d'autres acteurs humanitaires et a cherché à accéder aux zones où se trouvaient les réfugiés. Depuis, nous nous sommes rendus dans les camps de réfugiés et nous nous préparons à apporter un soutien aux familles déplacées par ce conflit.

Voici ce que nous avons vu.

Remerciements

Très émue par votre témoignage de sympathie adressé lors du départ de

Madame Dolly THIÉBAUD

sa famille tient, par ces quelques lignes, à vous dire du fond du cœur MERCI.

Môtiers, mars 2021

La famille de

Madame Maria PICONE

remercie du fond du cœur toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Fleurier, mars 2021

In memoriam



IN MEMORIAM
Monsieur Agostino PRONESTI

Déjà 24 ans dans le silence de la séparation, il n'y a pas d'oubli pour ceux qu'on aime.

Tes parents, ta famille

Une messe aura lieu le 21 mars à 10h, à Fleurier

Les réfugiés continuent d'arriver

Plus de 700 réfugiés sont arrivés chaque jour depuis le début du conflit. Pour les accueillir, le gouvernement du Soudan a créé cinq camps de réfugiés: trois près de la frontière avec l'Éthiopie pour les nouveaux arrivants (Hamdayet, Village 8 et Wad Al Mahi) et deux camps de longue durée, appelés Um Raquba et Tunaydbah. Les arrivées sont transférées des trois camps frontaliers vers les deux camps de longue durée. Um Raquba a atteint sa pleine capacité (plus de 20 500 réfugiés) le 30 janvier. Avec un peu moins de 13 500 réfugiés, il y a encore de la place à Tunaydbah pour accueillir les familles qui cherchent à se mettre à l'abri du conflit dans leur pays. Nous concentrons nos efforts sur le soutien à Tunaydbah, où les Nations unies prévoient que jusqu'à 40 000 réfugiés pourraient être hébergés dans ce camp en expansion rapide.

Des besoins humanitaires immenses

Beaucoup de réfugiés éthiopiens que nos équipes ont rencontrés sont arrivés avec à peine plus que les vêtements qu'ils avaient sur eux. Certains, s'ils ont de la chance, ont un téléphone portable. Ces familles déplacées ont besoin d'un abri, de certains équipements comme des couvertures et des ustensiles de cuisine, et d'articles d'hygiène de base comme du savon et des brosses à dents. La nécessité de ces articles est particulièrement urgente en ce moment, car la saison des pluies approche et beaucoup devront améliorer leurs abris pour survivre.

À suivre

Emploi

LE JOURNAL L'IMPRIMERIE DE SAINTE-CROIX

Société Coopérative du Journal de Sainte-Croix et environs

Active dans le domaine de la réalisation d'imprimés, de la communication, de l'édition de journaux et de livres, notre société coopérative cherche un/e

Médiamaticien.ne

à 80 % (CDI, pourcentage réparti sur l'année)

Vos missions :

- Création de travaux d'imprimerie, chartes graphiques, visuels, campagnes publicitaires (print et en ligne) pour le compte de nos clients ;
- Mise en pages de journaux, revues et livres ;
- Conception et gestion de sites Internet ;
- Réalisation de contenu graphique, photo et vidéo pour nos propres réseaux sociaux et ceux de nos clients ;
- Impression de manière occasionnelle sur une presse numérique et sur un plotter (formation en cours d'emploi possible).

Votre profil :

- Vous êtes titulaire d'un CFC de médiamaticien.ne (ou titre jugé équivalent) avec quelques années d'expérience dans un poste similaire. Être au bénéfice d'une formation complémentaire de spécialiste en stratégie digitale est un atout ;
- Vous maîtrisez les outils de la Creative Suite d'Adobe ;
- Vous êtes au bénéfice d'une solide expérience dans la création et gestion de sites Internet et de réseaux sociaux ;
- Vous êtes une personne créative, autonome, dynamique, rigoureuse et organisée ;
- Vous avez de bonnes capacités rédactionnelles et une orthographe sûre.

Nous offrons :

- Un cadre de travail agréable, dans une petite équipe, avec des horaires adaptables ;
- La possibilité de gérer de manière autonome des projets dans leur ensemble et étant en contact direct avec nos clients.

Date d'entrée en fonction : 1^{er} août 2021 ou à convenir.

Délai pour la remise des candidatures : 9 avril 2021.

Plus d'informations sur le poste : M. Allan Müller - 024 454 11 26
imprimerie@jsce.ch

Intéressé(e) à rejoindre notre équipe ? Postulez sans attendre en envoyant votre dossier avec les documents usuels à l'adresse suivante :

Société Coopérative du Journal de Sainte-Croix et environs
Rue de la Sagne 17b - 1450 Sainte-Croix
ou par courriel : imprimerie@jsce.ch
Plus d'informations sur notre entreprise : www.journaldesaintcroix.ch

Je cherche machines agricoles

- andaineur
- pirouette
- presse
- épandeur à fumier
- tracteur
- etc.

Tél. 079 582 23 64
ou 024 454 39 73



ACOUSTIC JOYE
conseil et adaptation d'aides auditives



Pharmacie plus
Val de Travers
Couvét

Nouveau



Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs

Testez votre audition et essayez des aides auditives de dernières générations

Tous les jeudis au centre commercial COOP

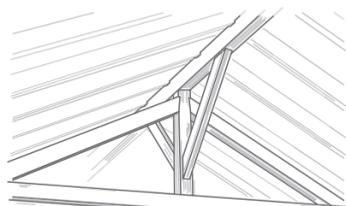
Tel. : 032 724 37 38

www.acousticjoye.ch

Brocante La Luge rouge Noiraigue

Achat de vos objets à la pièce ou en lot

079 535 08 86 ou 079 640 22 85
e-mail : pelletaf.5@gmail.com



CHRISTEN MENUISERIE

Menuiserie, rénovation
Charpente, couverture

079 / 301 09 35
raph.christen@bluewin.ch
rte de Môtiers 18, Boveresse

2016

ANOUK LANDRY

AVEC LES SCULPTURES DE
LAURENT - DOMINIQUE FONTANA

Du 20 mars au 18 avril 2021

Ouverture samedi 20 mars 14h -18h



GALERIE 2016

Maison des Arcades • Rue de la Rebatte 2 • CH-2068 Hauterive/NE • +41 32 753 30 33
www.galerie2016.ch • Du mercredi au dimanche de 14h à 18h durant les périodes d'exposition

Merci de continuer à nous soutenir

Votre fidélité nous aide
à voir venir
des jours meilleurs



Courrier
Val-de-Travers
HEBDO



Cabinet Infirmier en Psychiatrie
Fabrizio Bagatella - Tél. 079 680 99 21
Rue des Moulins 2a - 2108 Couvet
E-mail : inf.psy.bag@bluewin.ch

Suivi ambulatoire de personnes en souffrance :

- Dépression
- Schizophrénie
- Perte de repères
- Anxiété et angoisses
- Deuil
- Et tous troubles psychiatriques de l'adulte

Remboursé par la LAMal sur prescription de votre médecin.
2 minutes à pied de la gare de Couvet et parcage aisé.

Pour tout renseignement composez le 079 680 99 21

100 PLR de toutes les régions pour un canton fort et uni !

Elections cantonales
18 avril 2021

PLR
Les Libéraux-Radicaux



Consultez nos nouveaux sites web
saltpepper.ch
 et **hoteldeville-suisse.ch**
 pour vos commandes en ligne




HOTEL DE VILLE
RESTAURANT - BAR

Chez Riquet **Boucherie Traiteur Henri Racine**
 Grand-Rue 5 - 2105 Travers
 Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38
Merguez fraîches Fr. 20.-/kg
 du jeudi 18 au mercredi 24 mars inclus
le goût du vrai

LES ARCADES
 CAFE RESTAURANT
 032 861 2008
 GRENIER 11
 2114 FLEURIER

Toujours nos plats à l'emporter
Vendredi 19 mars
 Fricandeaux maison farcis aux herbes
 ...
Lundi 22 mars
 Suprême de poulet, sauce à l'échalotte

LES SIX-COMMUNES
 MÔTIERS

Un grand bonjour à vous tous.
 Vous souvenez-vous de notre fameuse **carte des vins uniquement suisses!**
 Certains de ces crus: neuchâtelois, vaudois, valaisans, tessinois, etc. sont encore disponibles

Pour obtenir une liste de ces derniers, ou tout autre renseignement, vous pouvez nous contacter par tél. au 032 863 22 82 ou par mail à pierre-alain.rohrer@riaux.ch

Café - Restaurant La Gittaz
 STE-CROIX - 1241M - 024.454.38.38 - LAGITTAZ.CH

à l'emporter
Moules marinières
 ou
Feuilleté aux champignons
 Fr. 25.-/pers.

Réservations au **079 212 86 13**

Même à l'emporter, vos plats sont toujours appréciés par nos lecteurs.
 Pensez-y!

AU BIEN-ETRE
 Pascale Bieler
079 892 35 56
 Soins énergétiques

- Reiki • EFT • Massages
- Fleur de Bach mélanges personnalisés

<http://aubienetre.jimdo.com>

bh
 Sanitaire • Chauffage
 Bruno Hirschy • Creux-aux-Loups 1 • CH-2112 Môtiers
 Portable 079 775 44 28 • bhsc@bluewin.ch

LABORATOIRE DENTAIRE
 Entretien - Rénovation
 Réparation de Prothèses Dentaires

M.C Huguenin
 Technicienne Diplômée

Rue de France 3
 CH 1450 Sainte-Croix
 079 409 05 25

BRÛLEURS À MAZOUT
 Test antipollution
 Service avec abonnement

032 863 33 27
 079 624 05 13
 F. BERSET - 2108 COUVET
CONTRÔLEUR OFFICIEL AVEC BREVET FÉDÉRAL

AM
 APPAREILS Ménagers Mérechal

Rue du Grenier 11
 2114 FLEURIER

Service Technique
 réparation toutes Marques
 lave-linge, Lave-vaisselle,
 Sèche-linge, Cuisinière,
 Réfrigérateur, Congélateur

Tél. 032 861 21 03

P. SIMONIN & FILS Sàrl

FLEURIER COUVET
 Tél. 032 861 11 48 Tél. 032 863 27 57
 Fax 032 861 37 51

50 ans

Ferblanterie - Ins. Sanitaires
Couverture - Paratonnerre

Entreprise en bâtiment

YVAN BORDIGNON

- Maçonnerie
- Béton armé
- Plâtrerie
- Carrelage
- Divers

CLOS-DONZEL • 2114 FLEURIER • Tél. 032 861 41 31

Le Home Dubied à votre disposition!

Au fil du temps...
 Home Médicalisé Dubied

APPARTEMENTS « PROTÉGÉS » AVEC ENCADREMENT

Le Home Dubied a le plaisir de vous informer que les travaux relatifs à la construction de ses appartements avec encadrement ont démarré. Ils seront à disposition dès le début de l'année 2022. Jusque-là, il tient à assurer les riverains que tout sera mis en œuvre pour que les nuisances inhérentes aux travaux soient limitées au maximum. Merci de votre compréhension!

TRANSPORTS « RENDEZ-VOUS MÉDICAUX »

Le Home Dubied a le plaisir d'informer la population que les transports pour rendez-vous médicaux jusqu'ici réservés aux seuls résidents des institutions du Val-de-Travers sont désormais ouverts à la population!

Pour tous renseignements et réservations : **032 864 01 01**

PRESTATIONS ADMINISTRATIVES

Le Home Dubied met son secrétariat à votre disposition pour faciliter vos démarches administratives diverses - déclarations fiscales, tenues comptes et budgets, courriers divers... -.

Pour tous renseignements : **032 864 01 05**

BUANDERIE, TABLES D'HÔTES ET PROGRAMME D'ANIMATION

L'offre de tables d'hôte, le service de buanderie ainsi que le programme d'animation - Cinéma - Thé dansant - Match aux lotos - seront mis en œuvre dès l'allègement des mesures liées à la crise sanitaire. Merci de votre compréhension!

À VENDRE
Bois de feu
 scié à 25 cm.
 Sac de 15 kilos à Fr. 10.-
 Livraison possible sur demande.
 Tél. 079 449 43 44

SEVT

- ÉLECTRICITÉ
- TÉLÉMATIQUE
- PARATONNERRE
- ÉLECTROMÉNAGER

Société Electrique du Val-de-Travers SA
 Depuis plus de 20 ans, votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques!

www.sevt.ch / Rue du Preyel 9 - 2108 Couvet / 032 863 12 24

Menuiserie • Cuisine
 Charpente • Couverture

VUILLE Sàrl

Vy Saulnier 11 • 2115 Buttes • pavuille@sunrise.ch
077 425 19 52

Pour tous problèmes:
 de vitre cassée, de porte, de serrure ou de clé

Au cœur de la « machine voirie »

En cette fraîche mais ensoleillée matinée de mars, rendez-vous est pris avec le voyer-chef de la commune de Val-de-Travers Jean-Marie Mettraux. Sa mission, puisqu'il l'a acceptée, est de nous plonger au cœur de l'énorme machinerie de la voirie. Le point de départ de ce périple est le QG de Fleurier bien qu'il existe un second site réservé aux employés communaux à Couvet. Après la fusion de 2009, les forces ont été réparties sur deux lieux afin de maintenir une bonne réactivité et « d'éviter les embouteillages » au moment de sortir avec les véhicules. La flotte en compte une quarantaine au total.

Cette organisation à « deux têtes » a permis d'installer deux équipes à Fleurier (le groupe « routes » ainsi que celui de la « signalisation et du marquage ») et deux autres à Couvet (« cimetiè- re » ainsi que « déchets »).



L'équipe du cimetière en action et Jean-Marie Mettraux à l'affûtage des jalons.

L'effectif dévolu aux « parcs et promenades » a quant à lui été partagé sur les deux sites. À noter qu'en hiver, tout le monde est principalement utilisé pour assurer le service hivernal. Un silo à sel d'une capacité de vingt-cinq mètres cubes a été installé cette année dans chaque centre afin de faciliter la charge des saleuses. Ce ne sont pas moins de 150 tonnes de sel qui sont déversées en moyenne sur nos routes chaque saison.

Un métier fait de plusieurs métiers

Tous les employés viennent d'horizons très différents. Il y a d'anciens menuisiers, agricul-

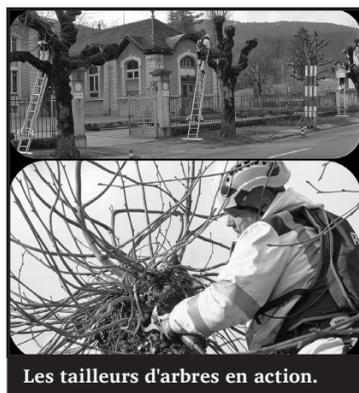
teurs, mécaniciens, paysagistes, etc. Chacun apprend à tout faire afin d'assurer une grande polyvalence sur le terrain. Ainsi, un membre de l'équipe « routes » peut remplacer au pied levé un élément absent du groupe « parcs et promenades » par exemple. Par souci de formation, les nouveaux employés passent donc trois mois dans chaque équipe au début de leur engagement. « C'est un métier fait de plusieurs métiers », résume parfaitement le voyer-chef. C'est ce qui permet à Jean-Marie Mettraux d'envoyer l'un de ses hommes sur les 300 kilomètres de route du Val-de-Travers le lundi, dans les 150 bornes de réseaux souterrains le mardi, à la plantation des fleurs le mercredi, à la réparation de l'un des trente bovistops du Vallon le jeudi et au nettoyage des fontaines le vendredi. Du moins théoriquement puisque ces tâches sont assurées par des équipes différentes si les contingents sont au complet.



Un bovistop en train d'être choyé et une fontaine énergiquement nettoyée à la sortie de Môtiers.

Taille des arbres en toute sécurité

D'ailleurs, le débat a fait rage en évoquant le sujet des fontaines : combien y'en a-t-il exactement au Val-de-Travers ? Certains disent 96, d'autres tablent sur 97. La seconde proposition semble la bonne. Une idée en passant, pourquoi ne pas en bâtir trois (ou quatre) supplémentaires pour arriver au compte rond de 100 « cascades à eau » pour mettre tout le monde d'accord ?



Les tailleurs d'arbres en action.

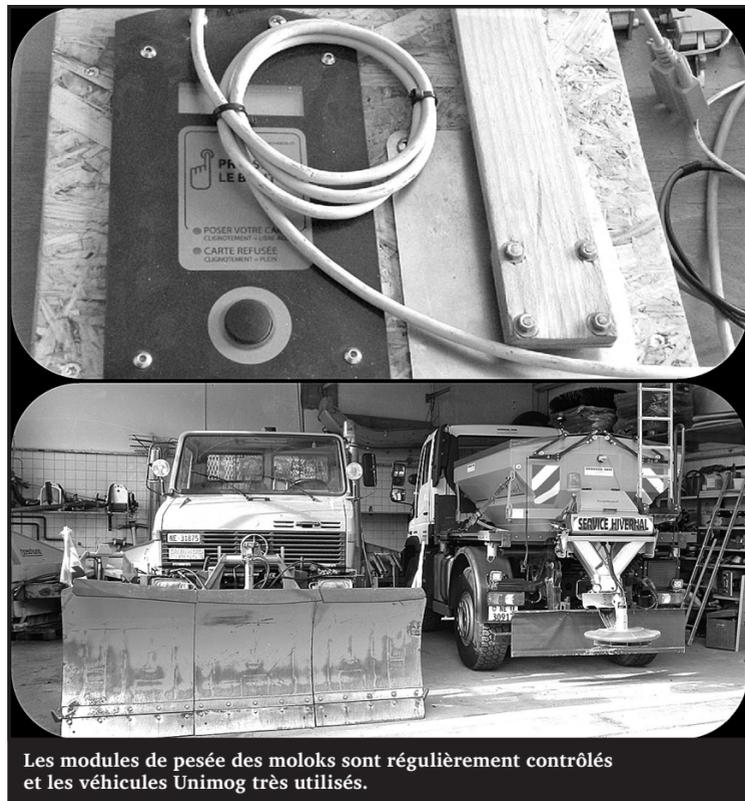
La proposition n'a pas manqué de faire sourire « JMM » en tout cas. Pas le temps de trancher la question que l'on part en direction de Môtiers pour voir où en sont les hommes en charge de la taille des arbres du côté du collège. « La signalisation indiquant les travaux est installée et les cônes de sécurité sont bien positionnés, c'est du travail bien fait. » En équilibre sur des échelles et bien assurés, les hommes en jaune sont munis de sécateurs électriques et chargés de faciliter leurs mouvements.

Été 2020 : coup de chaud pour l'équipe « déchets »



Pelleteuse manipulant les tas de débris et cantonnier vidant une corbeille de rue.

Une tape sur l'épaule par-ci, un « ça va Stéphane » par-là et on repart. Au fait, saviez-vous que les cantonniers portent des tenues jaunes depuis la fusion par souci d'uniformisation ? Cela permet aussi de les différencier des employés cantonaux (et des entreprises de génie civil) qui sont floqués d'orange. La voirie se distingue aussi en prenant de temps en temps des personnes en contrat d'insertion placées par le chômage. On parle... on parle et on a presque failli passer à côté de l'un des travailleurs de l'équipe « déchets » en train de vider l'une des 200 corbeilles de rue disséminées dans



Les modules de pesée des moloks sont régulièrement contrôlés et les véhicules Unimog très utilisés.

le Vallon. Cette équipe a été particulièrement mise à l'épreuve ces derniers mois et notamment durant l'été 2020 avec l'afflux massif des touristes au Creux du Van. « Un service de piquet a même dû être installé le week-end. » Un peu plus loin s'affaire l'un de ses collègues en train de vider l'un des box remplis de débris apportés par la balayeuse. Ces tas sont chargés dans des camions pour être recyclés.

« Charlie et ses drôles de mecs »

L'homme en jaune nous apprend qu'on a manqué le chargement d'un camion pour quelques minutes. Soit ! Allons jeter un œil du côté du cimetière de Couvet, nous allons bien tomber sur l'emblématique « Charlie », toujours en train de faire quelque chose. Bingo, il est bien là avec une souffeuse sur la carcasse et deux « petits jeunes » pour l'épauler. En plus des inhumations, des dépôts de cendres et du nettoyage des fontaines, la « team cimetière » s'occupe aussi du nettoyage des allées et de la bonne tenue générale du cimetière (fleurs, taille des haies,...). Échanges d'informations sur les tâches de la journée et de quelques blagues : pas de doute, « JMM » est proche de ses hommes et il semble être apprécié partout où on passe sur le terrain. Voyons voir s'il sait mettre la main à la pâte également. Pour ce faire, direction Buttes et son dépôt à jalons. C'est là que les 8000 « piquets » installés chaque année sur le territoire communal sont stockés et séchés à l'air libre durant une année. Le temps pour le bois de sapin de la région d'être suffisamment sec pour ensuite

être peint et ciselé afin de pouvoir être planté. Le voyer-chef s'en tire plutôt pas mal à la machine, allez cette photo figurera en tête de reportage pour le récompenser.

Les modules de pesée des moloks fréquemment contrôlés

Avant de poursuivre, il est bon de noter que les planches des bancs publics sont également fabriquées avec du bois des scieries de la région. Ces planches sont d'ailleurs repeintes ou remises en état durant l'hiver. Nous filons maintenant tout droit vers notre dernier point de passage de la journée : le site de Couvet. À l'étage, une douche, une salle de repos et même une cuisine. Jean-Marie Mettraux nous apprend qu'il s'agit en réalité de l'appartement d'un ancien cantonnier qui est désormais à disposition des employés. Une pièce est également réservée au contrôle des modules de pesée des moloks. Il y en a une centaine au Val-de-Travers. À plain-pied, on se perd dans un vrai labyrinthe avec du matériel rangé dans tous les coins. Il y a aussi un atelier mécanique et des garages où sont par exemple rangés l'ancien et le nouveau modèle d'Unimog. Ce véhicule tout-terrain est une sorte de mélange entre le camion et le tracteur agricole et il est tout aussi utile l'été pour goudronner que l'hiver pour déblayer. La nouvelle acquisition a nécessité un investissement de 300'000 francs. Et nous, on remercie le voyer-chef de s'être autant investi dans cette plongée au cœur de « sa » voirie.

Kevin Vaucher



Le stock de sel et l'un des silos à sel.

VOUS AVEZ UNE INFO TYPIQUEMENT RÉGIONALE ?
CONTACTEZ-NOUS !

Toutes les informations rédactionnelles paraissent gratuitement !

Le couple qui fait cor

Comme beaucoup de couples avant eux, Pierre-André et Marianne Aeschimann ont eu besoin de se laisser aller à une brûlante passion pour pimenter leur vie commune. Rien d'inavouable rassurez-vous, juste un envoûtement grandissant pour le cor des Alpes depuis une trentaine d'années. De quoi resserrer les liens, vivre de nouvelles choses et... fêter cinquante ans de mariage au bout du compte.



Pierre-André et Marianne Aeschimann tiennent dans la main un Büchel.

Lorsqu'ils évoquent leur passion, Pierre-André et Marianne sont inarrêtables. Et même s'ils se chamaillent parfois sur une date

ou sur un détail, ils s'accordent toujours pour affirmer qu'il s'agit d'un moment inoubliable vécu ensemble. Le couple a découvert

le doux son de l'imposant instrument à Berne où il habitait avant de reprendre la maison des grands-parents de Pierre-André à Môtiers. Il était ingénieur, elle était secrétaire à la Confédération et ils résidaient un peu en dehors du centre-ville. Et chaque soir, posés sur leur balcon, ils entendaient un cor des Alpes au loin vers la colline. « Les enfants s'endormaient grâce au vibrant bercement de ses notes », se souviennent-ils encore.

Les carrières d'Ostermundigen pour première scène

Ils n'ont pas cherché à savoir d'où le son provenait exactement mais ils avaient mis le doigt dans l'engrenage sans le savoir. Quelque temps plus tard, le Môtisan a surpris tout son monde : « Dans l'euphorie d'une fête, j'ai dit que mon rêve était de jouer du cor au-dessus de la cascade de Môtiers. Ma femme m'a pris au mot et a organisé mon initiation. » Peu après, Pierre-André se retrouvait au cœur d'anciennes carrières vers Ostermundigen et prenait en main l'instrument pour la première fois. Il venait de mettre le pied dans l'association bernoise des yodleurs (qui englobe les joueurs de cor). Plus tard, il jouera au fameux endroit dont il avait rêvé sur les hauteurs de Môtiers.

Semaine après semaine, il a appris à maîtriser l'objet et il s'est même parfois entraîné à l'aide d'un tuyau de jardin et d'une embouchure. Sa femme s'est rapidement prise au jeu aussi. « Il y a très peu de dames qui osent faire le pas. Les épouses se contentent souvent de

chanter les mélodies « soufflées » par leurs maris. Moi j'ai directement voulu faire comme les hommes », confie Marianne. Voilà comment elle est devenue à l'époque l'une des quatre femmes à faire du cor dans toute la Suisse romande.

Différents dialectes identifiables

Durant seize ans, ils ont ainsi formé un trio avec un ami et ils s'entraînaient au moins trois fois hebdomadairement. Pendant leurs vacances... c'était cor, pendant leur temps libre... c'était cor et encore, encore... ! « On a fait quelques mariages, on a participé à énormément de concours et on a suivi des formations de qualité pour faire les choses correctement. » Un investissement total qui a porté ses fruits puisqu'ils ont gagné plusieurs compétitions. « PA » a également dirigé un groupe d'une vingtaine de joueurs vallonniers avec qui il a récolté la meilleure note à deux fêtes fédérales.

Si le couple fait du cor pour le plaisir, il n'empêche qu'il aime le faire en respectant le style traditionnel et sans partition. Depuis 2005, il tente de transmettre cette vision à travers l'Amicale romande des joueurs de cor des Alpes riche de deux cents membres. « Il y a trop peu de jeunes hélas car il faut vraiment être mordu pour en faire durablement et s'investir », détaille le binôme mélomane. Et pour les lecteurs qui ont l'oreille fine, sachez qu'il est possible de reconnaître différents « dialectes » en fonction de la façon de « souffler » du musicien qui utilise ses lèvres comme vibrateurs et sa langue en guise de régulateur d'air. « C'est fou mais on reconnaît très vite, par exemple, un joueur étranger ou provenant d'un autre coin de Suisse. » Il est égale-

ment identifiable par rapport au costume traditionnel qu'il porte et qui renvoie à sa région.



Le cor des Alpes récent se compose de 4 pièces.

Le Büchel : plus facile à faire entrer dans la voiture

Par ailleurs, le duo Aeschimann s'essaie parfois au Büchel. C'est une sorte de cor replié sur lui-même en forme de clairon. « C'est plus facile à faire entrer dans la voiture », se marre-t-il. Et ce, même si le cor des Alpes récent d'une longueur moyenne de trois mètres quarante se constitue de quatre pièces et non plus de trois. « Il y a quelques années, notre premier réflexe était de contrôler la taille du coffre lorsque nous achetions un nouveau véhicule », précisent-ils. Au final, cette passion les aura transportés de surprise en surprise, du château de Lenzbourg au Festival international de Nendaz en passant par les souterrains d'Arras. L'émotion, elle, est toujours intacte et résonne dans la voix du couple à chaque souvenir. Un couple qui fera corps ensemble jusqu'au bout, à n'en pas douter.

Kevin Vaucher



QUATRIÈME CHAPITRE

suite du 11.03.2021

Roman écrit par Jeanluc Virgilio basé sur des anciennes lettres retrouvées

Une hirondelle sur l'épaule

Les châtaignes

C'était le pain du pauvre, cadeau du Seigneur, ça méritait un soin tout particulier !

Même si chaque famille possédait trois ou quatre châtaigniers, la récolte était communautaire... Marchant en tête de colonne, la vieille Julia portait fièrement sa hotte d'osier. Elle était mains nues, c'était d'ailleurs bien la seule. Elle savait faire sans se piquer les doigts, les autres portaient toutes des gants de cuir.

Les enfants se précipitèrent pour ramasser les plus gros marrons déjà dégringolés à terre.

– Vous vous donnerez de la peine, vous trierez ! Faites un tas avec celles qui ont le ver et ne gardez que les belles, les petites dans les corbeilles et les plus grosses dans les sacs de jute !

Les châtaignes de belle taille seraient séchées, bouillies ou grillées sur le charbon de bois. Les petites, même si celles-ci révélaient un goût plus prononcé, seraient mises de côté pour en faire de la farine.

En un peu plus deux jours, en secouant les branches s'aidant de longues gaules, tout avait été bas. Le sol fut ratissé soigneusement, pour éviter de répandre la pourriture noire.

Le séchage des marrons qui suivait la récolte était de loin la besogne la plus lancinante : durant trois semaines, il fallait se relayer pour réanimer le feu dans les coccines en portant tous les trois ou quatre jours une attention particulière au remuage des châtaignes. Cette tâche pénible incombait aux

femmes, car ça rappelait trop aux hommes les meules de charbon de bois sur lesquelles ils s'étaient époumonés...

Ceux-ci n'échapperaient pas pourtant à la battue. Encore chaudes, ils les glisseraient dans de longs sacs de toile pour les frapper à l'aide de bûches de bois. La peau brune extraite, le fruit se conserverait très longtemps. Dur comme de la pierre on le moudrait pour en faire de la farine. On garderait les plus jolies pour les sucer des heures comme des bonbons pour tromper la faim.

Dure épreuve

Rien n'est jamais simple, même si la population n'est pas très nombreuse et que le quotidien n'est pas grand-chose...

Certains endroits étaient mal protégés par les forêts. Les glissements de plaques de neige, de boue et de pierres étaient fréquents.

Cette avalanche-là fut la plus marquante que les vieux n'aient jamais connue. Fort heureusement cette calamité douloureuse contribua à atténuer les brouilles liées à l'or des mines.

D'ailleurs n'affirme-t-on pas de ce genre de village :

Chacun est toujours jaloux de l'autre ? Les histoires liées à tel ou tel lopin de terre ou de forêt, sont légion ! À accabler qui que ce soit de là, c'était risquer une sérieuse remise en place... Véreux entre eux certes, mais, le moment venu, ils partaient chasser toujours ensemble ! On le dit ailleurs aussi !

Pour déblayer les amoncellements de gravats et de boue, ils s'y mirent tous, réquisitionnant mulets et bras valides.

La maison de Giovanni n'avait pas résisté à une telle violence. C'était à peine si on devinait encore les pans du toit suspendus dangereusement entre les murs de pierre.

Les membres de la famille étaient sains et saufs. Rosa et toutes celles qui lessivaient au lavoir du village furent miraculeusement préservées. Comme les enfants ne restaient jamais seuls à la maison, Bartolomeo de très mauvaise grâce, avait accompagné sa mère ; Felice travaillait ses leçons chez le curé. Giovanni s'était déplacé en forêt pour ramasser des branches que l'hiver avait arrachées :

– Dio cane ! Tu ne m'as pas eu cette fois encore, maudite !

La consolation était maigre pour celui qui, quelques années auparavant, avait déjà été miraculeusement épargné. Sa jambe avait été broyée et son dos avait craqué... Mais si c'était le passé, des douleurs accablèrent Giovanni jusqu'à la fin de ses jours !

Ce matin-là, chargée de sa corbeille de linge sale alors qu'elle allait rejoindre les autres au lavoir, sa vieille mère l'avait pourtant prévenu.

À suivre

**PLUS QUE JAMAIS SOLIDAIRES!
VOTEZ SOCIALISTE LE 18 AVRIL 2021
Nos candidat.e.s au Conseil d'Etat**

**Le Vallon est
DANS LE CANTON**

Laurent Kurth | Florence Nater | Frédéric Mairy

PS Parti socialiste neuchâtelois psn.ch

**PLUS QUE JAMAIS SOLIDAIRES!
VOTEZ SOCIALISTE LE 18 AVRIL 2021**

**Le Vallon est
DANS LE CANTON**

**9 candidat.e.s au
Grand Conseil**

PS Parti socialiste neuchâtelois psn.ch

**Le Monopoly est un jeu, pas la fiscalité.
Notre expérience
à votre service depuis 25 ans.**

**CHRISTIAN
LEBET
FIDUCIAIRE**

Grande-Rue 10
2112 Môtiers (NE) | T 032 866 15 14
info@fiduciairelebet.ch

- Comptabilité PME et gestion TVA
- Comptabilité agricole
- Déclarations d'impôts, fiscalité
- Gestion des salaires et administrative
- Réviseur agréé selon Autorité de Surveillance des Réviseurs
- Administration PPE

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

CODONISA
Entreprise de maçonnerie

**MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE
CRÉPIS À L'ANCIENNE**

**COUVET
+41 32 863 12 16**

Thierry +41 79 679 54 05 | Marin +41 79 679 31 31
info@codonisa.ch

KF ENERGIES
CHAUFFAGE • SANITAIRE
SERVICE APRES-VENTE
BRULEURS GAZ - MAZOUT BREVET FEDERAL

**Fabrice Keller - 079 179 04 20
Mike Förster - 079 179 04 21**

032 860 12 91 - 2114 Fleurier - kfenergies@bluewin.ch

JS JÉROME SCHNEITER
CARRELAGE & MAÇONNERIE
info@jschneiter.ch
079 699 20 43
2112 Môtiers

E-DAYS RENAULT
TESTEZ NOS
MODÈLES HYBRIDES
ET ÉLECTRIQUES

ELECTROBONUS ET HYBRIDBONUS
SUR TOUS LES MODÈLES E-TECH

**PRIMES DE
FR. 2000.- À FR. 8500.-**

E-TECH PLUG-IN HYBRID



Offres réservées aux clients particuliers sur les véhicules particuliers en cas de signature du contrat entre le 01.03.2021 et le 30.04.2021. Nouvelle Twingo Electric Zen, 0 g CO₂/km (en utilisation, sans production d'énergie), consommation d'énergie 16,5 kWh/100 km, catégorie de rendement énergétique A, prix catalogue Fr. 22 900.-, moins Electrobonus Fr. 2 000.- = Fr. 20 900.-. ZOE Zen R110 Z.E. 50, 0 g CO₂/km (en utilisation, sans production d'énergie), consommation d'énergie 20,0 kWh/100 km, catégorie de rendement énergétique A, prix catalogue Fr. 36 300.-, moins Electrobonus Fr. 8 500.- = Fr. 27 800.-. Hybridbonus par modèle: Nouvelle Clio E-TECH Hybrid Fr. 3 000.-; Nouveau Captur E-TECH Plug-in Hybrid Fr. 4 000.-; Nouvelle Mégane Grandtour E-TECH Plug-in Hybrid Fr. 5 000.-. Nouvel Arkana E-TECH Hybrid disponible dès le 2ème semestre 2021.

JUST FOR YOU BACK! CHEZ VOTRE PARTENAIRE RENAULT DANS VOTRE RÉGION - TOUTES LES ADRESSES SUR ARC-RENAULT.CH
GARAGE TOURING SA, RUE DES MOULINS 5, 2105 TRAVERS, 032 863 38 38

RENAULT
Passion for life



LETTRES OUVERTES

À quoi peut bien servir la 5G ?

Pantoufles connectées, chaussettes, slips, lunettes et casquettes ou encore aspirateurs et cafetières viennent compléter la liste infinie des objets dont la connexion est censée nous faciliter la vie. Et ne parlons pas de notre chat ou de nos plantes vertes, qui ne demandent qu'à être contrôlés par nos smartphones depuis le canapé.

Tout peut être connecté de nos jours. Si l'intérêt n'est de loin pas toujours évident et se rapproche plus du gadget que de l'indispensable, la publicité nous pousse à devenir dépendants de ces technologies pleines de promesses quant au remplissage de quelques tiroirs caisses, bien entendu connectés.

Mais qu'en est-il du temps consacré à procéder à des mises à jour, à résoudre les multiples « bugs » inévitables, à lire les notifications, à se protéger contre des attaques malveillantes. Et qu'en est-il des données personnelles qui seront récoltées (par exemple dans nos slips connectés) ?

En avons-nous vraiment envie ?

Mais soyons honnêtes, il peut tout de même exister quelques applications pratiques présentant un avantage incontestable pour l'utilisateur : le four connecté par exemple.

Ainsi si vous avez brûlé le rôti du dimanche, vous pourrez toujours dire à vos invités que votre four a été victime d'une cyberattaque !

Mais plus sérieusement, le déploiement accéléré de la 5G sans véritable débat démocratique, brûle les étapes. Qu'en est-il réellement de la nocivité de ces ondes émises à une fréquence plus élevée que celles de la 4G et de leurs effets sur la santé, sur la faune et la flore ?

D'autre part, on sait que les opérateurs brident systématiquement les anciennes technologies à chaque arrivée d'une nouvelle, créant de fait une obsolescence programmée des anciens téléphones pourtant encore fonctionnels. La 5G va exiger un renouvellement de certains portables mais aussi d'éléments importants de l'infrastructure réseau des entreprises et des industries.

Dans le contexte actuel d'urgence écologique, il paraît donc fondamental de s'interroger collectivement sur les effets de cette évolution technologique, sur notre société, sur nos usages. Les signataires de cette lettre proposent de mettre un frein à la promotion d'une technologie qui augmente la consommation d'énergie, épuise un peu plus les ressources, et dont l'innocuité n'est pas encore prouvée. Ils demandent au minimum de prendre le temps du débat démocratique et donc d'une information

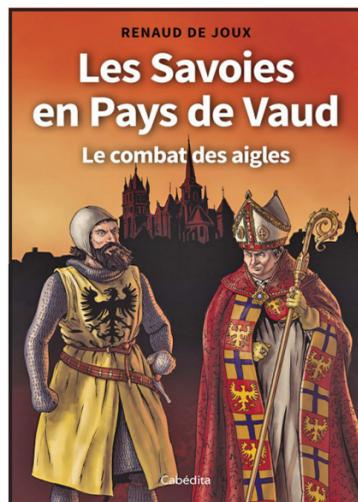
claire, complète et non biaisée, d'autant plus que l'utilité de cette technologie n'est ni urgente ni évidente ! Mieux vaut prévenir que guérir !

Jean-Daniel Blant,
Naomi Humbert, Heinz Salvisberg,
Sergio Santiago,
Marie-France Vaucher et
Isabelle de Warengnien



DES LIVRES

Les Savoies en Pays de Vaud



Renaud de Joux, auteur de romans historiques, nous invite à tout connaître du mystère qui entoure la disparition d'un reliquaire à la cathédrale de Lausanne, encore en construction. Des morts suspects jalonnent l'enquête d'un artisan et d'un métayer. En parallèle se joue la succession de l'évêque démissionnaire, aux pouvoirs concrets. La maison de Savoie, nouvelle puissance dans la région, tente de pousser ses pions mais se heurte aux dynastes locaux appuyés par la bourgeoisie lausannoise. Cette force économique influencerait bien intervenir dans le grand jeu politique. Les chanoines de la cathédrale, membres prépondérants du riche clergé et de la vie locale, loin de se poser en arbitres impartiaux, s'immiscent dans le conflit naissant. Intrigues et manœuvres douteuses se succèdent des deux côtés. Les hostilités pourront-elles être évitées ?

Cet ouvrage cherche manifestement à instruire par le divertissement. Un pan de notre passé mouvementé refait surface. On découvre les gestes journaliers de la population d'autrefois tout en participant à une intrigue passionnante.

Par Renaud de Joux.

En vente libre sur www.cabedita.ch et en librairie.

Comm.

Huiles & techniques mixtes Exposition d'Anouk Landry



Peinture et sculpture s'associent afin d'en faire une exposition.

Née Yves en 1953, la Fleurisane Anouk Landry vit en 2018 une réassignation de genre et assume pleinement sa vie au féminin. La réalisation des œuvres « Figures » est liée à son changement, bien que la démarche n'en soit pas explicite.

Dire que dans l'œuvre picturale d'Yves Landry il existait déjà des signes, sorte d'écriture secrète liée à la clandestinité de la dysphorie. La série des « Figures » est une façon de les affirmer et de les mettre au jour. Beaucoup ont écrit sur leur transition. Anouk l'a peinte. Cette série n'a pas été un choix. Elle s'inscrit dans un processus logique que révèle un équilibre, une renaissance. Un *rinascimento nel senso contemporaneo del termine*.

Il y a quelques années, séduite par l'œuvre engagée de Laurent-Dominique Fontana, Anouk se lie d'amitié avec lui qui l'encourage dans ce voyage et propose alors de mettre en relation ses œuvres sculptées avec les œuvres peintes. Face à

face, comme un jeu de miroir dont la source anthropomorphe, suggérée plus que décrite, la démarche originelle propose une troublante dualité engageant la confrontation avec le monde.

Formé(e) à l'ECAL, Anouk devient enseignant(e) en arts visuels et peintre ; expose pour la première fois en 1982 ses « Murologies » chez Nelly l'Éplattenier à La Chaux-de-Fonds. Membre de VISARTE depuis 2004, elle a exposé en Suisse et en France, en tant qu'Yves d'abord, puis Anouk aujourd'hui. Ses œuvres sont réalisées dans son atelier Muros à Fleurier. (*Changer n'est pas devenir quelqu'un d'autre, c'est devenir qui on est et l'accepter* – Jacques Salomé).

L'exposition d'Anouk Landry et de Laurent-Dominique Fontana est à voir à la Galerie 2016, à Hauterive, du 20 mars (présence des artistes) au 18 avril, du mercredi au dimanche de 14 h à 18 h, www.galerie2016.ch (voir annonce en page 5).

La culture soutient la restauration



Le jeune graffeur des Verrières, Benjamin Locatelli, a décidé de donner un coup de main au restaurateur du village, Riaz Hussain. Ce dernier a décidé de ne pas se laisser abattre par la crise que nous traversons actuellement et un nouveau projet a vu le jour, le e-bike drive-in, la livraison de repas en vélo électrique à Fleurier.

Benjamin Locatelli a utilisé son art pour la mise en valeur de

la charrette de livraison de Riaz Hussain. Les graffitis recouvrent la maisonnette construite par ce restaurateur qui fourmille toujours de nouvelles idées pour se renouveler.

Une très jolie collaboration pour la mise en valeur de ce nouveau projet ! Maintenant, il ne vous reste plus qu'à passer commande (voir annonce en page 6).

Comm.

**VOUS AVEZ UNE INFO
TYPIQUEMENT
RÉGIONALE ?
CONTACTEZ-NOUS !**

Toutes les informations rédactionnelles paraissent gratuitement !

Courrier du Val-de-Travers hebdo
Place-d'Armes 15 - 2114 Fleurier

Tél. 032 861 10 28 - redac@courrierhebdo.ch

Repas chaud à l'intérieur pour certains employés

Depuis le 10 mars, les restaurants peuvent, moyennant annonce, fonctionner en qualité de restaurant d'entreprise pour les personnes travaillant à l'extérieur. Le Conseil d'État a arrêté une mesure proposée par la Confédération visant à permettre aux employés de certains secteurs d'activité de prendre un repas chaud à l'intérieur le midi. Cette mesure concerne le personnel travaillant à l'extérieur des professions du secteur agricole, de l'artisanat,

de la construction et des travaux routiers, ainsi que des services de montage.

Les établissements fonctionnant en tant que « restaurant d'entreprise pour employés travaillant à l'extérieur » doivent respecter certaines mesures et s'annoncer au préalable auprès du Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV).

la Mobilière

Agence
du Val-de-Travers

Daniel Hugli
Grand-Rue 9
2114 Fleurier
Tél. 032 864 61 16

Dégâts matériels sur la route enneigée

Dimanche, à 00 h 20, une voiture conduite par une habitante de Môtiers, âgée de 34 ans, circulait sur la route tendant de Sainte-Croix à Buttes. Dans un virage à gauche, elle a glissé sur la route enneigée et s'est déportée sur la droite de la chaussée. Elle a roulé sur la bande herbeuse sur 15 mètres pour finalement s'immobiliser contre un bosquet en contrebas de la route. Les pompiers sont intervenus pour sécuriser la voiture avant d'en extraire la conductrice. Dégâts matériels.

Automobiliste dans un talus

Lundi, à 10 h 30, une automobile conduite par un habitant de Boudry, âgé de 40 ans, circulait sur la H10 en direction de Couvet. Arrivé peu avant Brot-Dessous, au lieu-dit Combes à Port, il a perdu la maîtrise de son véhicule, a basculé dans le talus au sud de la chaussée et s'est immobilisé sur le toit à environ 30 m en contrebas. L'automobiliste a été pris en charge par une ambulance et conduit à l'hôpital Pourtalès de Neuchâtel. La route a été fermée de 12 h à 19 h pour les besoins du dépannage.

Perte de maîtrise

Dimanche, à 16 h 50, une voiture conduite par un habitant du Locle, âgé de 28 ans, circulait sur la route tendant des Bayards à La Brévine. Dans une courbe à droite, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui est sorti de la route pour dévaler un talus avant de terminer sa course contre un arbre en contrebas de la chaussée.



ILS SONT SORTIS POUR...

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis le :

Dimanche 14 mars : à 00 h 49 à Buttes, intervention technique pour le secours routier.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch



DANS NOS PARTIS POLITIQUES

Faire la fête sans plastique à usage unique, Val-de-Travers bientôt exemplaire

Les manifestations locales ne devraient plus utiliser de vaisselle en plastique jetable. Le groupe socialiste a déposé une motion dans ce sens pour le Conseil général de Val-de-Travers du 22 mars. Il demande à la Commune, au moment où nous espérons la reprise prochaine de notre vie communautaire et associative, de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour faciliter l'utilisation de vaisselle lavable par les associations locales.

Le Parti socialiste du Val-de-Travers (PSVDT) souhaite éradiquer tout plastique à usage unique. Il donne suite au postulat cantonal « Plastique à usage unique : sans un sou des contribuables ! ». Si la motion est acceptée, le Conseil communal mettra en place les mécanismes de sa compétence (règlements, processus) pour que Val-de-Travers soit une commune exemplaire sur la question du plastique à usage unique.

Nos lacs aussi

La prolifération du plastique est devenue un enjeu environnemental majeur. Selon une étude de l'EPFL de 2014, nos lacs subissent autant de pollution plastique que les milieux marins. À l'échelle mondiale, de nombreux États – Union européenne, Chine, Canada – interdisent dès cette année le plastique à usage unique.

Trois ans pour agir

En Suisse, c'est la Confédération qui légifère à ce sujet. Le Conseil communal, comme le Canton, dispose cependant de leviers par le biais des autorisations d'utilisation du domaine public et des subventions versées aux organisateurs de manifestations. Des communes

neuchâteloises ont déjà pris des mesures incitatives. Le PSVDT demande que la Commune recoure systématiquement à de la vaisselle lavable pour les manifestations qu'elle organise et qu'elle ajoute l'utilisation de vaisselle lavable comme critère pour l'octroi de subventions aux manifestations. Un délai pragmatique est prévu : d'ici à la fin de la législature, en 2024.

Parti socialiste du Val-de-Travers

Bâtiments patrimoniaux privés

Responsabilité de la Commune et possibilité d'agir

Le Conseil général demande au Conseil communal de répertorier les quelques bâtiments qui mériteraient de conserver ou retrouver leur affectation publique et touristique et, si le propriétaire désire se séparer du bien, d'agir rapidement et de mener une réflexion de fond sur la possibilité de la racheter via une coopérative, une fondation ou toute autre forme de financement participatif.

Argumentaire

Le récente vente du restaurant du Chapeau de Napoléon à une entreprise horlogère a soulevé passablement de questions et d'incompréhension. Après le Château de Môtiers, c'est le deuxième lieu public dont l'accès n'est plus possible pour la population.

S'il n'est pas dans les missions de la Commune de devenir propriétaire de tels lieux, nous aimerions que celle-ci soit plus proactive pour éviter la répétition de scénarios semblables. La création de coopératives ou de fondations à l'instar de celle des Six-Communes ou de la Maison de l'Absinthe, nous semble une piste à creuser.

POP Val-de-Travers

Crédit demandé pour le regroupement du Lycée Jean-Piaget

Le Conseil d'État a adopté un rapport demandant au Grand Conseil un crédit d'engagement de 29,84 millions pour le projet de regroupement du Lycée Jean-Piaget (LJP), comprenant l'assainissement du bâtiment des Beaux-Arts 30, l'assainissement des toitures du bâtiment Léopold-Robert 10, ainsi que des aménagements intérieurs importants dans les deux bâtiments. Actuellement réparti sur six sites, le LJP sera ainsi regroupé sur deux bâtiments à Neuchâtel (le site de Fleurier reste maintenu) à l'horizon de la rentrée d'août 2024.

Ces travaux, qui permettront d'économiser des loyers et de ramener les bâtiments concernés aux standards actuels, se veulent exemplaires en termes d'efficacité énergétique. Ils permettront de réduire les besoins de chauffage et d'eau chaude de 30% (moins 205'000 kWh/an). Les deux installations solaires photovoltaïques produiront environ 190'000 kWh/an, la consommation actuelle des deux bâtiments étant de 167'000 kWh/an.

Comm.

TENNIS



La Vieille Dame du tennis

Comme la Juventus de Turin (124 ans) est surnommée la Vieille Dame du foot italien, le Tennis Club (TC) Couvet peut aisément se revendiquer « Vieille Dame » du tennis vallonnier. En effet, c'est en 1919, au mois de juin exactement, qu'il a été créé. Cent-deux ans plus tard, son président Mathieu Erb se fait une fierté d'en prendre soin malgré quelques coûteux rafraîchissements à venir.



Si c'est le Tennis Club Fleurier qui est le plus grand en termes de membres et que c'est celui de La Côte-aux-Fées qui possède le seul court intérieur du Val-de-Travers, c'est le TC Couvet qui a la palme de la longévité chez les adeptes de la petite balle jaune. « C'est une belle marque de stabilité, d'autant plus que nous avons toujours su rester un petit club local et familial. Cela ne nous a pas empêchés d'avoir d'excellents joueurs qui étaient classés en haut de la hiérarchie régionale (R2 ou R3 pour les connaisseurs) dans les années 1970 à 1990 », se souvient le président Mathieu Erb (notre photo), à la tête de l'institution depuis 2012.

Des adhésions en hausse malgré la crise

Aujourd'hui, le club compte une centaine de membres dont 35% de juniors environ. Une équipe masculine et une équipe féminine se battent en interclubs de troisième ligue. « Dans notre histoire, nous avons majoritairement été en deuxième ou en troisième ligue même si on a pris part aux finales de promotion pour monter en première ligue il y a quinze à vingt ans. » Pour les plus jeunes, des cours d'initiation sont donnés tous les mercredis après-midi et les samedis matin par la monitrice reconnue Mariette Struchen.

Compte tenu des caprices réguliers de la météo, ces cours sont proposés d'avril à octobre. Ah oui, le TC Couvet évolue sur deux courts extérieurs. « Ce qui ne va pas sans créer quelques surprises quand l'hiver fait son retour à mi-mars comme cette année alors que les activités ont pu reprendre depuis le 1^{er} mars », sourit le jeune homme de 34 ans. Et contrairement à ce

que l'on aurait pu croire, le nombre d'adhésions est en hausse chez les jeunes. « Ils ont envie de sortir, de s'essayer à un nouveau sport et de se défouler. » Le virus et les mois d'inactivité qu'il a amenés avec lui, a fait davantage de dégâts sur les finances.

Nouveaux courts : 40'000 à 50'000 francs à investir

« Nous n'avons pas pu organiser certains événements qui rapportent un peu d'argent au club habituellement comme notre loto. Ça peut paraître dérisoire mais 3000 ou 4000 francs de moins dans les caisses, ça pèse lourd au final sur un petit budget de 18'000 francs. » Ça pèse d'autant plus lorsque des investissements indispensables doivent être menés comme c'est le cas actuellement. « La durée de vie d'un court de tennis comme ceux que nous avons est d'une quinzaine d'années. Il s'agit de gazon synthétique avec du sable. Nos revêtements datent de 2005 et il faut les changer d'ici à 2023 au plus tard. »

Un coup de neuf qui a un coût : entre 40'000 et 50'000 francs pour les deux terrains. Une campagne de souscription sera lancée prochainement. Autre chantier dans sa ligne de mire, un potentiel rapprochement avec les autres clubs de tennis du Vallon. « Regrouper nos forces au sein d'un TC Val-de-Travers permettrait de développer les infrastructures en créant un nouveau terrain intérieur par exemple. Cela manque cruellement entre novembre et avril et nos membres doivent souvent se déplacer sur le Littoral pour pouvoir jouer pendant l'hiver. » La Vieille Dame se laissera-t-elle aller à un mariage prochain ?

Kevin Vaucher

IR Fiduciaire REYMOND S.A.

À louer | **TRAVERS, COUVET, LES VERRIÈRES**
Places de parc privées, Fr. 40.-
Garages individuels, dès Fr. 65.-
 Libres: de suite ou à convenir

À louer | **SAINT-SULPICE** | Quartier du Soleil
Appartements de 4 pièces **1^{er} LOYER NET OFFERT** pour une location d'ici au 30 juin
 Cuisine agencée habitable
 3 chambres, salle de bains, cave, part au jardin.
Loyers: Fr. 700.- + Fr. 200.- de charges
 Libres: de suite ou à convenir

À louer | **FLEURIER** | Belle-Roche
Appartement de 3 pièces avec balcon
 Cuisine agencée, 3 chambres, hall, salle de douche, balcon, cave.
Loyer: Fr. 800.- + Fr. 200.- de charges
 Libre: de suite

À louer | **FLEURIER** | Grand'Rue
Appartement de 3 1/2 pièces mansardé avec cachet
 Cuisine agencée ouverte sur séjour, 2 chambres, 1 réduit, salle de douche, cave.
 Possibilité de louer une place de parc privée.
Loyer: Fr. 760.- + Fr. 180.- de charges
 Libre: de suite

Grand appartement de 3 1/2 pièces en duplex avec cheminée
 Appartement d'env. 200 m² avec cachet, salle de douche, salle de bains, grand séjour avec cuisine agencée ouverte et cheminée, 3 chambres.
 Possibilité de louer une place de parc privée.
Loyer: Fr. 1'150.- + Fr. 400.- de charges
 Libre: dès le 01.04.2021

À louer | **FLEURIER** | Place-d'Armes
 Dans immeuble avec ascenseur
Appartements de 3 1/2 pièces
 Cuisine agencée ouverte sur salon, 2 chambres, salle de bains, cave.
 Possibilité de louer une place de parc.
Loyers: Fr. 850.- + Fr. 180.- de charges
 Libres: de suite ou à convenir

Pour renseignements, s'adresser à:
 Fiduciaire Reymond SA, Rue du Pont 5, 2114 Fleurier
 032 862 22 00 ou fid.reymond@bluewin.ch

FENETRES & PORTES LIENHER
 MENUISERIE S.A. 
 www.lienher.ch Savagner 032 853 23 24
Fabrication locale depuis 141 ans

 **margot mazout**
 mazout | essence | diesel **0800 844 644**

Obrist Cheminée Sàrl
 Tubage et construction de cheminées
Assainissement des cheminées
Construction de canaux de fumées en acier
Poêle à bois et à pellets
Cheminée de salon
Insert de cheminée
 **Obrist Cheminée Sàrl**
 +41 32 730 55 00
 Rue des Parcs 112
 2000 Neuchâtel
 info@obrist-cheminee.ch
 www.obrist-cheminee.ch
 Du lundi au vendredi: 07:30-11:30 / 13:30-17:30

AADTEC
 Aide ADministrative et TEChnique
Estimatifs - Plans - Suivi de chantiers
N'hésitez pas, appelez-moi!
 Sandra Streit Technicienne en bâtiment
 Experte CECB Meudon 12
 2126 Les Verrières
 M: +41 79 566 26 12
 T: +41 32 866 26 12
 sandra_streit@aadtec.ch
 http://www.aadtec.ch

À LOUER à LA CÔTE-AUX-FÉES
Grand appartement de 5 1/2 pièces rénové
 Loyer: Fr. 1300.- charges comprises
Appartement de 4 1/2 pièces
 Cuisine agencée, garage.
 Loyer: Fr. 1000.- + charges
Renseignements au 032 865 11 31

LASE-services
 Signalétique bâtiment ◦
 Plaquettes et trophées ◦
 Cadeaux personnalisés ◦
 Objets publicitaires ◦
 2103 Noiraigue ◦ info@lase-r.ch ◦ 079 349 88 44

À LOUER à SAINT-SULPICE
Appartement de 5 pièces
 100 m², au 3^e étage, sans ascenseur.
 Loyer **Fr. 950.-** charges comprises.
 Libre dès le 1^{er} mai.
Tél. 079 688 91 23

À LOUER à FLEURIER
4 1/2 pièces rénové
 Cuisine agencée, coin à manger, grand salon, 3 chambres, salle de bains, - baignoire - WC, WC séparés, cave et 1 place de parc.
 Possibilité de louer un garage Fr. 80.- Ascenseur
Fr. 1'000.- + charges Fr. 280.-
 De suite ou à convenir.
Tél. 079 230 54 41

IR Fiduciaire REYMOND S.A.

À louer | **FLEURIER** | Rue du Pont
Bel appartement de 4 1/2 pièces en attique
 Cuisine agencée ouverte sur séjour, 3 chambres, salle de bains, cave.
Loyer: Fr. 800.- + Fr. 220.- de charges
 Libre: de suite

À louer | **FLEURIER** | Rue François-Jaques
Appartements de 2 et 4 pièces avec balcon
Appartement de 3 pièces
 Cuisine agencée habitable, salon, hall, 1 à 3 chambres, salle de bains, cave, galetas et part au jardin.
Loyers: dès Fr. 550.- + Fr. 150.- de charges
 Libres: de suite ou à convenir

À louer | **MÔTIERS** | À proximité de la gare
Magnifique appartement avec cachet de 216 m² en duplex
 Cuisine agencée ouverte sur salle à manger, salon, loggia, 4 chambres, salle de douche, salle de bains, grand galetas.
Loyer: Fr. 1'450.- + Fr. 300.- de charges
 Libre: de suite

À louer | **COUVET** | Rue Saint-Gervais
Bel appartement de 3 1/2 pièces en attique avec vue dégagée
 Cuisine agencée ouverte sur grand séjour, 2 chambres, salle de douche, introduction pour tour de lavage privée, stores électriques, cave. Possibilité de louer une place de parc privée et sous couvert.
Loyer: Fr. 1'060.- + Fr. 260.- de charges
 Libre: le 01.07.2021

À louer | **TRAVERS** | Centre du village
Magnifique appartement de 3 1/2 pièces refait à neuf
 Grande cuisine agencée ouverte sur séjour, 3 chambres, salle de bains, cave et galetas.
 Place de parc privée.
Loyer: Fr. 950.- + Fr. 225.- de charges **1^{er} LOYER NET OFFERT**
 Libre: de suite

Pour renseignements, s'adresser à:
 Fiduciaire Reymond SA, Rue du Pont 5, 2114 Fleurier
 032 862 22 00 ou fid.reymond@bluewin.ch



RUBRIQUE JURIDIQUE

Psychiatrie – Relations adéquates avec les patients

Dame R., suivie de façon ambulatoire depuis six ans, a été hospitalisée dans un centre psychiatrique du 19 au 25 janvier 2018. Son infirmier référent était X... qui travaillait dans cet établissement.

Peu après sa sortie, dame R. a contacté X... par le biais d'un site de rencontre. Ils ont entamé une liaison. X... s'est posé la question de savoir si son comportement correspondant à l'éthique, envisageant éventuellement de démissionner avant d'y renoncer et de poursuivre cette liaison.

Alors que la santé de dame R. se péjorait et que cette dernière envisageait d'informer le centre de la situation, le 27 mars 2019 X... a parlé de sa liaison à l'infirmier-chef de son unité de soins en précisant que, pendant l'hospitalisation de la patiente, il avait observé la distance thérapeutique nécessaire. Et l'information est remontée jusqu'à l'employeur qui, lui reprochant d'avoir entretenu une relation avec dame R. à la suite de son hospitalisation, a rendu une décision le 9 avril au terme de laquelle il le suspendait de ses fonctions avec

effet immédiat et envisageait de mettre fin à son contrat de travail avec effet immédiat également, après l'avoir entendu. Lors de l'entretien qui eut lieu le 23 avril, X... expliqua qu'après son hospitalisation pendant laquelle il avait été son référent, dame R. avait toutes ses capacités, qu'elle allait bien au début de leur relation et qu'elle n'était plus une patiente pour lui.

Par décision du 25 avril, le centre a résilié le contrat de travail de X... avec effet immédiat et pour les raisons déjà invoquées.

X... a recouru contre cette décision auprès du tribunal compétent concluant à l'annulation de la décision du centre et à sa réintégration en tant qu'infirmier. Cette juridiction « a retenu qu'il n'était pas admissible que le recourant ait entamé une relation intime avec une ancienne patiente à peine quelques jours après la fin de son

hospitalisation, tout en sachant qu'elle bénéficiait encore d'un suivi ambulatoire au Centre. Au vu des risques de dépendance notamment, ce comportement n'était ni compatible avec une pleine conscience professionnelle, ni avec une conduite personnelle honorant la profession d'infirmier en psychiatrie et ne renforçait pas non plus la confiance du public dans le personnel infirmier ». Le recours fut rejeté.

X... a formé un recours en matière de droit public auprès du Tribunal fédéral (TF) concluant à l'annulation de l'arrêt attaqué et à sa réintégration. Le TF s'est longuement penché sur les règles déontologiques qui pouvaient ressortir des dispositions fédérales, cantonales, de dispositions prises par de nombreuses associations professionnelles en matière de santé, de règles concernant la formation professionnelle du personnel médi-

cal, des directives médico-éthiques en vigueur et la relation entre le professionnel de la santé d'une part et le patient d'autre part. Dans un arrêt particulièrement fouillé du 28 janvier 2021, il a considéré que la juridiction précédente « n'était pas tombée dans l'arbitraire en considérant qu'en débutant une liaison avec une ancienne patiente peu de jours après sa sortie de l'hôpital et tout en sachant qu'elle présentait encore un état de santé psychique fragile, le recourant avait eu un comportement incompatible avec une pleine conscience professionnelle, lequel résultait d'une violation générale d'entretenir des relations adéquates avec les patients... ». Considérant ce comportement comme suffisamment grave, le Tribunal fédéral a rejeté le recours de X... en mettant les frais de justice à la charge de ce dernier. (ATF 8C_667/2019)

Blaise Galland, avocat